La contestation de l'esclavage

Documents

5 Candide et le nègre du Surinam

Candide *est un conte philosophique écrit en 1759 par Voltaire, qui critique la société de son temps. Le héros du conte, Candide, est un jeune homme naïf, qui découvre le monde. Dans cet épisode, il se trouve au Surinam, une colonie hollandaise.*

En approchant de la ville, ils rencontrèrent un nègre étendu par terre, n'ayant plus que la moitié de son habit, c'est-à-dire d'un caleçon de toile bleue ; il manquait à ce pauvre homme la jambe gauche et la main droite.

– Eh, mon Dieu !, lui dit Candide en hollandais, que fais-tu là, mon ami, dans l'état horrible où je te vois ?

– J'attends mon maître, monsieur Vanderdendur, le fameux négociant, répondit le nègre.

– Est-ce monsieur Vanderdendur, dit Candide, qui t'a traité ainsi ?

– Oui, monsieur, dit le nègre, c'est l'usage. On nous donne un caleçon de toile, pour tout vêtement, deux fois l'année. Quand nous travaillons aux sucreries et que la meule nous coupe le doigt, on nous coupe la main ; quand nous voulons nous enfuir, on nous coupe la jambe : je me suis trouvé dans les deux cas. C'est à ce prix que vous mangez du sucre en Europe.

Voltaire, *Candide ou l'Optimisme*, chap. XIX.

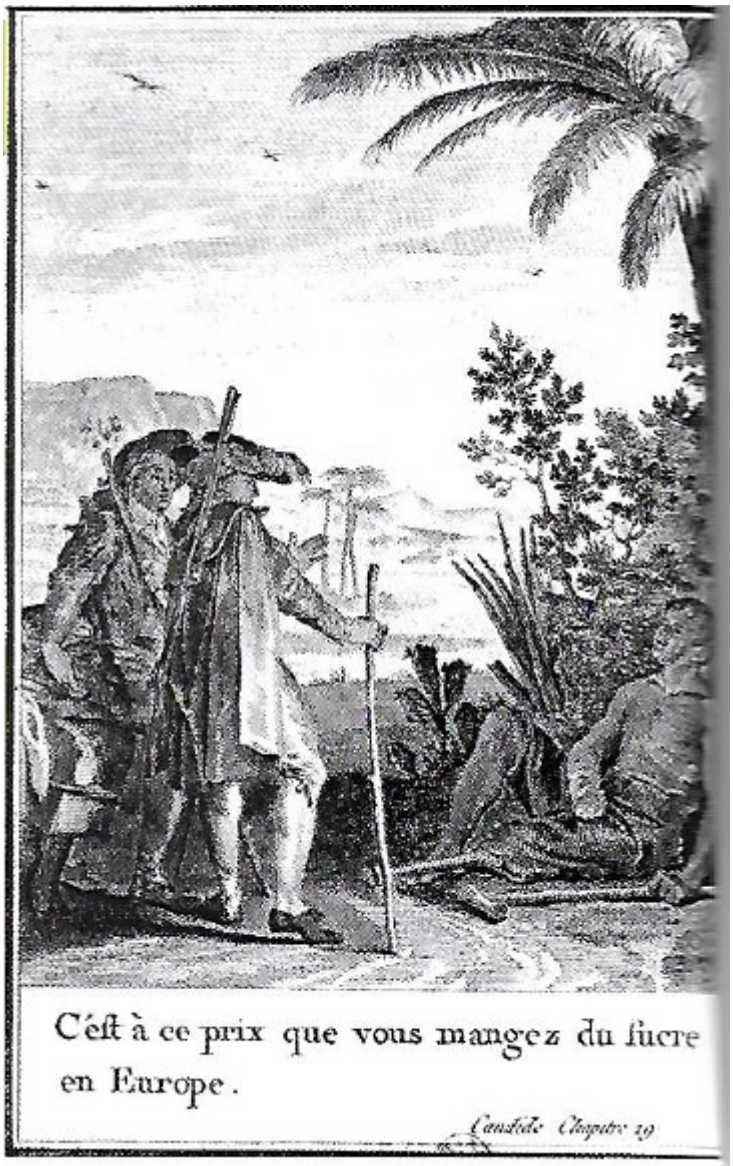

« C'est à ce prix que vous mangez du sucre en Europe. »

Pierre-Charles Baquoy, gravure d'après un dessin de Jean-Michel Moreau le Jeune, Voltaire, *Candide ou l'Optimisme*, 1785. © Bibliothèque de l'Assemblée nationale.

5 Une dénonciation de l'esclavage

[...] Les hommes et leur liberté ne sont point un objet de commerce ; ils ne peuvent être ni vendus, ni achetés, ni payés à aucun prix. [...] Il n'y a donc pas un seul de ces infortunés que l'on prétend n'être que des esclaves, qui n'ait droit d'être déclaré libre, puisqu'il n'a jamais perdu la liberté.

On dira peut-être qu'elles seraient bientôt ruinées, ces colonies, si l'on y abolissait l'esclavage des Nègres[1]. Mais quand cela serait, faut-il conclure de là que le genre humain doit être horriblement lésé, pour nous enrichir ou fournir à notre luxe ? [...]

Peut-il être légitime de dépouiller l'espèce humaine de ses droits les plus sacrés, uniquement pour satisfaire son avarice, sa vanité, ou ses passions particulières ? Non... Que les colonies européennes soient donc plutôt détruites, que de faire tant de malheureux !

Louis de Jaucourt, « Traite des Nègres », article de *L'Encyclopédie*, 1763.

1. Terme couramment employé au XVIII[e] siècle.

Pour la tolérance[1]

« Ce n'est plus aux hommes que je m'adresse ; c'est à toi, Dieu de tous les êtres, de tous les mondes et de tous les temps. Tu ne nous as point donné un cœur pour nous haïr, et des mains pour nous égorger. Fais que les petites différences entre les vêtements qui couvrent nos débiles corps, entre tous nos langages insuffisants, entre tous nos usages ridicules, entre toutes nos lois imparfaites, entre toutes nos opinions insensées, que toutes ces petites nuances qui distinguent les atomes appelés hommes ne soient pas des signaux de haine et de persécution. »

Traité sur la tolérance, 1763.

1. Respect d'une opinion ou d'une croyance différente de la sienne.

Contre le fanatisme[2]

« Le fanatisme est à la superstition ce que le transport est à la fièvre, ce que la rage est à la colère. Il n'est d'autre remède à cette maladie épidémique que l'esprit philosophique, qui, répandu de proche en proche, adoucit enfin les mœurs des hommes, et qui prévient les accès du mal ; car dès que ce mal fait des progrès, il faut fuir et attendre que l'air soit purifié. Les lois et la religion ne suffisent pas contre la peste des âmes ; la religion, loin d'être pour elles un aliment salutaire, se tourne en poison dans les cerveaux infectés. »

Dictionnaire philosophique portatif, article « Fanatisme », 1764.

2. Foi absolu en une croyance ou une religion.

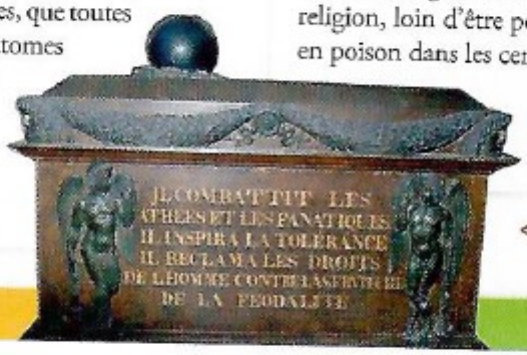

< Le tombeau de Voltaire au Panthéon : la nation y a transporté son corps en 1791.

Contre la noblesse

« En France, un noble méprise souverainement un négociant. Je ne sais pourtant lequel est le plus utile à un État : ou un seigneur bien poudré qui sait précisément à quelle heure le Roi se lève, à quelle heure il se couche, et qui se donne des airs de grandeur, ou un négociant qui enrichit son pays et contribue au bonheur du monde ».

Lettres philosophiques, 1734.

Pour l'égalité

« Chaque homme, dans le fond de son cœur, a droit de se croire entièrement égal aux autres hommes ; il ne s'ensuit pas de là que le cuisinier d'un cardinal doive ordonner à son maître de lui faire à dîner ; mais le cuisinier peut dire : "Je suis homme comme mon maître, je suis né comme lui en pleurant ; il mourra comme moi dans les mêmes angoisses et les mêmes cérémonies". »

Dictionnaire philosophique portatif, article « Égalité », 1764.

4 Voltaire, défenseur de l'idéal philosophique des Lumières.

La contestation de l'esclavage

Documents

6 **Condorcet condamne l'esclavage.**

Épître dédicatoire aux Nègres esclaves

« Mes amis,

Quoique je ne sois pas de la même couleur que vous, je vous ai toujours regardés comme mes frères.

La nature vous a formés pour avoir le même esprit, la même raison, les mêmes vertus que les Blancs. Je ne parle ici que de ceux d'Europe, car pour les Blancs des Colonies, je ne vous fais pas l'injure de les comparer avec vous, je sais combien de fois votre fidélité, votre probité[1], votre courage ont fait rougir vos maîtres. Si on allait chercher un homme dans les Îles de l'Amérique, ce ne serait point parmi les gens de chair blanche qu'on le trouverait. »

Condorcet, *Réflexions sur l'esclavage des Nègres*, publié sous un pseudonyme en 1781.

1. Honnêteté.

1 **Le point de vue de Mirabeau (1749-1791), écrivain et homme politique.**

« Vous l'avez vu, nos adversaires soutiennent que la traite des Nègres n'est pas inhumaine. Voyez le modèle d'un navire chargé de ces infortunés et tachez de ne pas détourner vos regards. Comme ils sont entassés les uns sur les autres ! Comme ils sont étouffés par les entreponts ; ne pouvant se tenir debout, ni même assis, ils courbent la tête. Bien plus, ils ne peuvent ni mouvoir leurs membres, ni leurs corps mêmes, car soumis à tous leurs besoins, à tous les maux de ceux dont ils partagent les fers. Chaque homme est attaché à un homme, parfois à un mourant, quelquefois à un cadavre. »

Discours prononcé le 6 mars 1790.

2 **Le point de vue de Pierre-Victor Malouet (1740-1814), propriétaire de plantations à Saint-Domingue.**

« Il ne s'agit pas d'examiner si l'institution de l'esclavage peut être soutenue en droit et en principe. Il s'agit de savoir s'il est possible, sans une accumulation de crimes et de malheurs, dont vous seriez effrayés, de changer un tel état des choses dans vos colonies. Or, je me charge de prouver, de démontrer que cet amour du bien et de l'humanité, qui provoquerait de tels changements, serait la croisade la plus sanguinaire, la plus désastreuse qu'on put prêcher contre les Français.

Je vous démontrerais qu'il en résulterait, non seulement la proscription[1] de tous les colons, mais la ruine de vos ports, de vos ateliers maritimes, et du plus grand nombre de vos manufactures. »

Collection des opinions de M. Malouet, tome 2, 1791.

3 La monarchie française encourage la traite

Le Roi étant en son Conseil a ordonné et ordonne que les négociants du port de Bordeaux qui armeront pour faire la traite des nègres jouiront comme ceux des ports de Saint-Malo, du Havre et de Honfleur de l'exemption du droit de dix livres par tête de nègres qu'ils porteront et introduiront aux îles et aux colonies françaises d'Amérique.

Extrait des registres du Conseil du Roi du 21 mars 1768.

5 Une condamnation de l'esclavage

« Je ne sais pas si le café et le sucre sont nécessaires au bonheur de l'Europe, mais je sais bien que ces deux végétaux ont fait le malheur de deux parties du monde. On a dépeuplé l'Amérique afin d'avoir une terre pour les planter ; on dépeuple l'Afrique afin d'avoir une nation pour les cultiver. [...]
Ces belles couleurs de rose et de feu dont s'habillent nos dames : le coton dont elles ouatent leurs jupes, le sucre, le café, le chocolat de leurs déjeuners [...] : la main des malheureux Noirs a préparé tout cela pour elles. [...] Ce qui sert à vos plaisirs est mouillé des pleurs et teint du sang des hommes. »

Jacques Henri Bernardin de Saint-Pierre, *Voyage à l'Ile de France*, 1773.

3 Deux positions sur l'esclavage

a. « Les partisans de l'abolition viendront dire que le travail libre est possible aux colonies et donneront pour exemple le résultat du système qui se pratique chez nos voisins[1]. Or, nous savons à quoi nous en tenir. Nous savons tous que les cultures ont été en grande partie abandonnées ; le malheureux colon ne peut obtenir du travail des nouveaux libres qu'au poids de l'or. Quel résultat obtiendrait la France, si elle se décidait à suivre l'exemple anglais ? Vous le devinez facilement : abandon de cultures, incendies, massacres et pillages, voilà ce que nous aurions en perspective. »

D'après l'intervention d'un planteur lors de la séance du Conseil colonial de la Martinique, 15 novembre 1839.

b. « L'esclavage est une injure à la dignité humaine ; il n'est justifiable sous aucun rapport. La liberté ne peut être vendue et un membre de l'espèce humaine ne saurait devenir un objet de commerce. Il ne s'agit donc plus que de décider enfin si les Noirs sont des êtres intelligents, comme nous le prétendons ; ou des créatures inférieures, des bêtes de somme, comme le prétendent les possesseurs d'esclaves. Si les Noirs font partie de l'espèce humaine, ils ne nous appartiennent plus, ils sont nos égaux. »

D'après Victor Schoelcher, *Esclavage et colonisation*, 1840.

1. Dans les colonies britanniques des Caraïbes, le Royaume-Uni a aboli l'esclavage en 1833.